

panorapresse.ouest-france.fr

À son conseil, Valdallière valide ses comptes et se mobilise contre la fermeture de classes

3-4 minutes

Réuni le 14 avril 2026, le conseil municipal de [Valdallière \(Calvados\)](#) a validé les comptes 2025 et adopté une motion de soutien aux classes menacées de fermeture sur la commune.



Lors du conseil municipal du 14 avril 2026, le maire de [Valdallière \(Calvados\)](#) a notamment proposé une motion, adoptée à l'unanimité, de soutien au maintien des classes menacées de fermeture à la rentrée dans la commune.

Le dernier conseil municipal de [Valdallière \(Calvados\)](#), réuni le 14 avril 2026, a notamment approuvé le compte financier unique (CFU), document retraçant l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2025. Présentées en amont, lors du rapport d'orientation budgétaire (ROB) du 26 février, les grandes lignes financières sont confirmées par ce document, qui détaille l'exécution budgétaire de l'année écoulée. « Le compte financier aurait dû être voté par l'ancienne mandature », ont rappelé le maire, [Patrice Lepointeur](#), et l'adjoint aux finances, Patrice Poupion, évoquant un report lié à un problème informatique avec le Trésor public.

Les élus ont également voté à l'unanimité le report des excédents : 133 621 € en investissement et 1 212 970 € en fonctionnement, qui seront réaffectés au prochain budget.

Des fermetures de classes sous tension

La séance a ensuite été marquée par l'annonce de fermetures de classes sur les pôles de [Viessoix](#), [Montchamp](#) et [Vassy](#). « Une décision qui suscite l'inquiétude des enseignants et des parents d'élèves », confirme le maire.

Une inspectrice académique s'est déplacée pour expliquer ces mesures, liées à une baisse des

effectifs, notamment après les départs vers le collège, non compensés par les inscriptions en maternelle.

La municipalité a sollicité une audience auprès de la directrice académique afin de défendre l'organisation actuelle des trois pôles scolaires. Le maire a proposé une motion de soutien au maintien des classes, adoptée à l'unanimité.

« L'école est un pilier fondamental de la vie locale. Garantir l'accès à l'éducation pour tous contribue à la vitalité et à la cohésion du territoire », souligne le texte, qui alerte également sur « l'augmentation du nombre d'élèves par classe » en cas de fermeture.

Le collège également concerné

[Annie Rossi](#), élue de la minorité, a également tiré la sonnette d'alarme sur la situation du collège Anne-Frank de Vassy, où une classe de 5e serait aussi menacée.

Elle appelle à une mobilisation collective et plaide pour une carte scolaire pluriannuelle afin d'anticiper les évolutions d'effectifs. Avant de lever la séance, le maire a confirmé que le collège serait intégré à la motion adoptée par le conseil.